



CONNAITRE ET MAITRISER LE FEU

Sensibilisation à l'incendie et à l'évacuation

Repères

L'incendie d'une entreprise a des conséquences, directes et indirectes, sur l'homme, les biens et l'environnement. Les victimes d'un incendie meurent le plus souvent asphyxiées et/ou intoxiquées par les fumées.

Si le nombre de victimes demeure heureusement peu élevé, les répercussions économiques sont souvent irrémédiables : 70 % des entreprises victimes d'un sinistre majeur disparaissent dans les mois qui suivent. Il y a en moyenne 4000 incendies industriels par an. On dénombre en moyenne, sur les 10 dernières années, 250 accidents ayant engendré un arrêt de travail, dont 15 accidents graves (impliquant une incapacité permanente) et un à deux décès.

Article R4227-28 du Code du travail

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Article R4227-39

Le premier secours contre l'incendie est assuré par des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement.

Il existe au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée d'une capacité minimale de 6 litres pour 200 mètres carrés de plancher. Il existe au moins un appareil par niveau.

Objectifs

- Savoir utiliser les extincteurs appropriés en cas de départ de feu
- Connaître les règles fondamentales d'une évacuation

Programme

1^e partie : EXTINCTION avec REALITE AUGMENTEE

- Le mécanisme du feu (triangle du feu)
- Les procédés d'extinction
- Les classes de feux
- Le feu spécifique de LITHIUM (si présence de batteries)
- Les extincteurs et leurs agents
- L'alarme et l'alerte
- La découverte du feu et la conduite à tenir

Pratique :

- Mise en situation devant un départ de feu simulé dans l'environnement de travail « **en réalité augmentée** »
- Déroulement de la conduite à tenir face à un début d'incendie : manipulation d'extincteur
- Analyse de l'action avec apport d'axes d'amélioration

2^e partie : EVACUATION

- Les obligations et responsabilités
- Les dangers des fumées
- Les règles fondamentales de sécurité
- Les dégagements d'urgence et issues de secours
- Le point de rassemblement
- Le recensement

Pratique :

- Simulation d'une évacuation pour le groupe

Moyens pédagogiques

- Support de formation sur Power Point et vidéos
- Exercices pratiques avec lunettes de réalité augmentée
- Supports pédagogiques sur l'appli mobile

Evaluation

Un certificat de réalisation est délivré aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis par des mises en situation.

Tarif

Nous consulter

**Durée :
4 heures**

Délais
d'accès :
15 jours
minimum, sous
réserve de
disponibilités

**Profil(s)
stagiaires**

L'ensemble du
personnel

Pas de
prérequis pour
cette formation

Formateur

Incendie,
pompier
professionnel

**Type de
formation**

intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord



13 rue Jeanne d’Arc – 59000 LILLE – 03 20 38 00 64 - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 267 rue Martin du Nord – BP 70076 – 59500 DOUAI – Tel : 03.27.08.00.54 – Fax : 03.27.71.29.77

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00036 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord